

SAINT-PARDOUX**Une commune nouvelle en projet**

Jeudi 24 mai, le Conseil municipal s'est réuni pour évoquer la création d'un comité de pilotage « Commune nouvelle ».

Lors d'une entrevue informelle entre Benoit Piron, maire de Saint-Pardoux et Eric Cathelineau, maire de Soutiers, la création d'une commune nouvelle entre les deux municipalités et les premiers contours réglementaires et fiscaux d'une possible entité ont été évoqués. Un comité de pilotage a été créé jeudi 31 mai pour Saint-Pardoux et un pour Soutiers, afin d'appréhender les avantages, les inconvénients et les intérêts pour chaque commune.

Candidature au poste de boulanger. La municipalité a étudié les demandes reçues à la mairie.

Le dossier de Gaëtan Coquerie a retenu l'attention des élus.

Subventions. A compter du 1^{er} janvier, un nouveau mode d'attribution des subventions sera mis en place, un courrier sera prochainement expédié. Cette année, Benoit Piron a demandé de confirmer les décisions au cas par cas : ACCA, 900 € ; donneurs de sang, comité de jumelage Togo et Banque alimentaire, 150 € ; Café Gâtine, 130 € ; Les Art's P'tits Culteurs, 800 € ; Les Retraités et Solidarité paysanne, 300 € ; Cie Idéosphère, 3 000 € ; FC Sud-Gâtine, 255 €.

Diffusion en milieu rural. Une aide est demandée au Département pour la manifestation du 21 et 22 juin.